

## SAINT CLAR - Communiqué de la section du parti Socialiste

### Primaires Citoyennes



SAINT CLAR - Communiqué de la section du parti Socialiste

Pour voter au second tour des primaires citoyennes de la gauche qui se déroulera le **dimanche 29 janvier de 9 h à 19h** ; dans le canton de Saint-Clar, le bureau de vote est situé à la salle des associations, rue de la Poste.

Chaque électeur devra présenter une pièce d'identité, s'acquitter d'une contribution aux frais d'organisation de 1 euro, et signer la charte d'engagement de reconnaissance dans les valeurs de la gauche et des écologistes. Vous pouvez trouver le bureau de vote qui est rattaché à la commune où vous habitez en consultant le site des primaires citoyennes ([www.lesprimairescitoyennes.fr](http://www.lesprimairescitoyennes.fr)). Les nouveaux inscrits sur les listes électorales peuvent également voter s'ils présentent une attestation d'inscription sur les listes électorales de leur commune à récupérer auprès de la mairie de leur domicile."